



## ■ TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



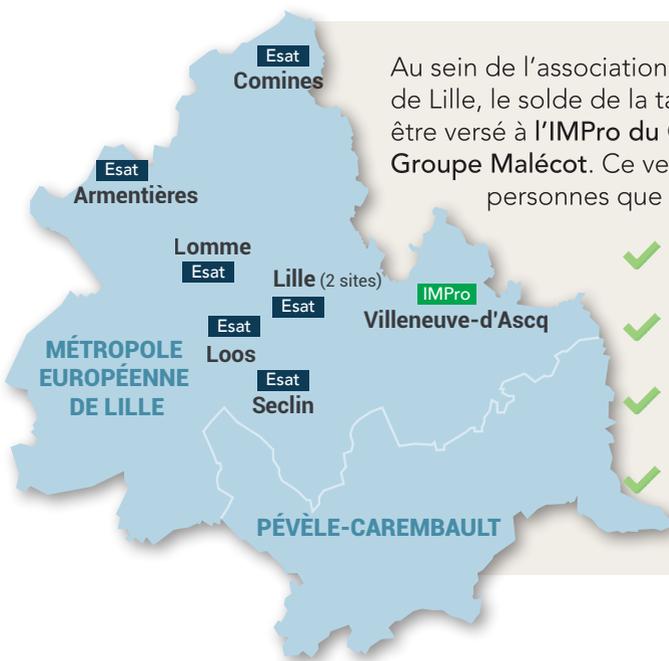
**CHOISIR** LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE

**SOUTENIR** L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



# UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

## VERS L'EMPLOI



Au sein de l'association Les Papillons Blancs de Lille, le solde de la taxe d'apprentissage peut être versé à l'IMPro du Chemin Vert et à l'Esat du Groupe Malécot. Ce versement permet aux personnes que nous accompagnons de :

- ✓ s'ouvrir aux métiers de demain
- ✓ favoriser la formation et la qualification
- ✓ développer les compétences
- ✓ favoriser l'inclusion sociale

## L'IMPro du Chemin Vert

70 adolescents et jeunes adultes

Ils sont notamment accompagnés dans leur parcours professionnel. Des jeunes sont formés dans les domaines de la restauration, de l'entretien des locaux, de l'entretien textile, des espaces verts, de l'horticulture, du conditionnement et de la couture. L'IMPro est situé à Villeneuve-d'Ascq.

## L'Esat du Groupe Malécot

Près de 1000 travailleurs dans la métropole lilloise

Ils exercent des métiers dans des domaines très variés : jardinier paysagiste, agent polyvalent de restauration, préparateur esthétique automobile, ouvrier en couture, préparateur de commande, agent d'entretien des articles textiles...

L'Esat est implanté sur sept sites.



# POURQUOI CHOISIR

## LES PAPILLONS BLANCS DE LILLE

**Vous partagez les valeurs**  
de l'association Les Papillons Blancs de Lille.

**Vous affirmez votre engagement** en faveur de l'emploi  
des personnes en situation de handicap et pour une égalité des chances.

**Vous contribuez directement** au développement d'actions  
de formation et d'insertion au profit d'adolescents et d'adultes  
que nous accompagnons.

**Vous soutenez** une association à but non lucratif  
affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.

➔ *Les fonds perçus permettent de **faire l'acquisition d'équipements** destinés à la formation (machines, équipements informatiques, matériels...) ou encore de **réaliser des aménagements.***



# COMMENT NOUS SOUTENIR?



*De nouveaux métiers émergent régulièrement au sein de l'Esat, comme celui de livreur à vélo, développé depuis septembre 2023.*

- 01** A PARTIR DU 27 MAI 2024  
Inscrivez votre entreprise sur la plateforme SOLTéA, sur [soltea.education.gouv.fr](https://soltea.education.gouv.fr)
- 02** JUSQU'AU 4 OCTOBRE  
En mai, Urssaf et MSA ont prélevé le solde de la taxe d'apprentissage mais vous pouvez choisir le ou les organismes que vous souhaitez soutenir.
- 03** EN AOÛT ET OCTOBRE  
Une fois votre choix validé, vous n'aurez aucune autre action à accomplir. La Caisse des Dépôts procédera au versement.

## RETROUVER L'IMPRO ET L'ESAT SUR SOLTÉA



Ciblez la région Hauts-de-France

**IMPRO DU CHEMIN VERT**  
Code UAI : 0594776W  
Siret : 775 620 420 00 056

**ESAT DU GROUPE MALÉCOT**  
Siret : 775 620 420 00 551



**AGIR POUR ET AVEC LES PERSONNES  
EN SITUATION DE HANDICAP**

Association Les Papillons Blancs de Lille - affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique  
Association à but non lucratif de type loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée à la préfecture du Nord n°W595004890.  
03 20 43 95 60 - [contact@papillonsblancs-lille.org](mailto:contact@papillonsblancs-lille.org) - [www.papillonsblancs-lille.org](http://www.papillonsblancs-lille.org)

